

PROJET FNAREN 2014/2015

La rééducation, définie dans la circulaire 2014-107 du 18 août 2014, s'inscrit dans le service public et laïque de l'Éducation nationale de la République Française, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducatrices et les rééducateurs sont des fonctionnaires d'État. Leur mission « s'exerce dans le cadre du référentiel des compétences (annexe n°2004-026 du 10 février 2004) caractéristiques d'un enseignant spécialisé du premier degré ».

La FNAREN est attachée à une école favorisant l'ouverture à l'autre, au monde, rendant l'enfant curieux et acteur de ses apprentissages, une école laissant une place à l'imaginaire et à la créativité.

L'école doit rester un lieu pour grandir, se construire, vivre et apprendre avec les autres, tout en prenant en compte le développement singulier de l'enfant en tant que sujet.

La FNAREN continue à promouvoir la conception d'une école primaire qui accueille toutes les différences. C'est pourquoi la FNAREN milite pour une école qui ne réduise pas l'élève à la seule évaluation de ce qu'il produit afin d'éviter cette violence institutionnelle.

La FNAREN défend le droit pour chaque enfant à bénéficier, sur le territoire de la République, d'une aide spécialisée adaptée aux difficultés qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages, conduite par des enseignants ayant suivi et validé la certification ASH appropriée.

La rééducation propose une approche globale, relationnelle et psycho-affective des difficultés scolaires où la singularité de chaque enfant est reconnue et respectée. Cette aide spécialisée, essentielle dans l'école, contribue à (re)mobiliser la pensée nécessaire à l'investissement scolaire et aux apprentissages. C'est pourquoi l'aide rééducative est indispensable à l'école dans la prévention de l'échec, du décrochage et de la violence car elle participe à la construction des processus de symbolisation, évitant ainsi les passages à l'acte.

La rééducation est attentive aux rythmes de l'enfant en fonction de son âge et de sa personnalité. Elle s'appuie sur un projet d'aide singulier élaboré en partenariat avec l'enseignant et les référents familiaux. Elle nécessite pour cela de se pratiquer à distance de la situation scolaire, en s'appuyant sur un cadre prévenant et sécurisant, dans un temps et un lieu spécifiques, clairement identifiés, qui garantissent la confidentialité. La modalité individuelle ou groupale est décidée au regard des besoins de l'enfant. Les rééducatrices et les rééducateurs utilisent des médiations diversifiées où le jeu a toute sa place.

La prévention, autre mission du rééducateur, est mise en place dès l'école maternelle, au travers de projets spécialisés. Elle consiste en un ensemble d'actions qui permet d'éviter l'apparition d'une difficulté ou son installation.

La rééducatrice, le rééducateur s'attachent à restaurer chez l'élève qui rencontre des difficultés, le désir et le plaisir d'apprendre. En accueillant cet enfant souvent en souffrance, ils l'aident à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Cette aide est proposée à l'enfant et à sa famille avec leur accord.

Les rééducatrices et les rééducateurs s'inscrivent au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans les RASED, les CMPP, les CAPP ou les CAMSP. Ces dispositifs garantissent une approche et une analyse plurielles, indispensables au traitement de la difficulté scolaire. La rééducatrice, le rééducateur occupent une place de tiers dans leurs relations avec les enseignants ou les partenaires extérieurs, comme avec les parents. Ils ne se positionnent pas en expert de la difficulté scolaire mais en partenaires-médiateurs participant à la co-réflexion et l'élaboration d'un projet adapté à la situation. Leur travail se situe dans le champ de l'adaptation scolaire.

La FNAREN insistera sur l'importance de ce travail en équipe et sur la nécessité de disposer de plusieurs temps d'analyse plurielle pour répondre de manière ajustée aux besoins de l'enfant qui rencontre des difficultés à l'école.

La situation concernant la formation s'est fortement aggravée ces dernières années : réduction des temps de formation, formations initiales spécialisées peu différenciées et départs en formation quasiment inexistantes, ont mis fortement en péril l'avenir de notre profession.

La FNAREN agira pour une véritable relance d'une formation spécialisée de qualité, initiale et continue dans le cadre des ESPE.

Elle sera particulièrement vigilante à la mise en place des nouveaux masters "enseignement - éducation - formation".

Elle œuvrera au maintien de notre spécialisation dans le cadre d'une formation réellement professionnalisante. Elle s'opposera aux dérives de certaines directions des services départementaux de l'Éducation nationale qui forment elles-mêmes les enseignants spécialisés, voire proposent un enseignement à distance. La disparité actuelle des dispositifs de formation fait craindre la perte de l'apport clinique et ne permet pas une cohérence nationale des contenus théoriques.

Elle veillera à ce que l'entrée dans le métier des futurs rééducateurs et rééducatrices soit facilitée notamment dans l'articulation entre théorie et pratique. L'alternance place le stagiaire dans une position souvent inconfortable, voire intenable.

La formation continue doit retrouver sa place pour permettre d'accompagner les personnels dans l'évolution de leurs pratiques.

Depuis 2008, la situation des RASED n'a cessé de se dégrader : postes supprimés, équipes incomplètes ou inexistantes, élèves privés d'aides spécialisées, extension géographique des secteurs, remise en cause des remboursements des frais de déplacement...

Les inégalités s'accroissent entre les académies : on constate des disparités d'un département à l'autre, voire d'une circonscription à l'autre concernant les dotations en postes, l'exercice des missions et les conditions de travail.

Un tel contexte décrédibilise les RASED, entraîne le changement de leurs missions et conduit à la disparition progressive de l'aide rééducative.

De plus en plus de collègues rééducateurs et rééducatrices se trouvent isolés, sans possibilité de participer à un travail en réseau, sans possibilité non plus d'avoir accès à la vie fédérative par l'intermédiaire d'une AREN départementale.

La FNAREN revendique et revendiquera que l'Éducation nationale assume sa mission de service public de manière équitable, pour répondre aux besoins dans chaque circonscription, dans tous les départements : elle doit permettre une couverture suffisante de la difficulté scolaire par des équipes complètes de RASED, sur des secteurs d'intervention limités. Cela garantira cohérence et continuité des actions et offrira à tous les élèves les mêmes chances de réussite. Tous les postes supprimés depuis 2008 devraient être recréés et les rééducateurs et les rééducatrices remboursés de leurs frais de déplacement.

Face à des injonctions nouvelles qui ne correspondent ni à nos compétences ni à nos missions, ou face à un pilotage de réseau inadapté, la FNAREN réaffirmera la posture du rééducateur, notamment auprès de l'administration.

La FNAREN luttera contre l'isolement des collègues et restera vigilante à ce que toutes les rééducatrices et tous les rééducateurs puissent participer à la vie de la fédération.

La FNAREN continuera ainsi à mettre en œuvre des stratégies offensives, pour rendre visible et incontournable le travail des rééducatrices et des rééducateurs, tout en maintenant une pression forte sur les instances décisionnaires. En lien avec les évolutions institutionnelles et sociétales, elle restera force de proposition face à ses interlocuteurs dans le respect de l'éthique du métier de rééducateur.

Par conséquent, il s'agira cette année de poursuivre les actions de communication et de partenariat.

En priorité, la FNAREN demande à être associée aux travaux ministériels qui vont définir la future formation spécialisée. Ainsi, elle restera vigilante dans la conception et la mise en place des modalités d'une formation nationale diplômante CAPA-SH option G afin de garantir une réelle professionnalisation de chaque rééducatrice ou rééducateur, ancien enseignant de classe (contenus théoriques et pratiques, volume horaire, présence de rééducateurs dans la formation, le recrutement et la passation de l'examen...)

Pour que l'aide rééducative garde tout son sens, la FNAREN insistera notamment sur les points suivants :

Les aides spécialisées à l'école : L'école doit prendre en compte, en son sein, les difficultés liées à l'histoire de certains enfants, les empêchant d'effectuer les apprentissages cognitifs et relationnels attendus, sans les externaliser, ni les médicaliser. Les aides spécialisées pédagogique, rééducative, l'aide

psychologique, clairement différenciées et organisées en réseau, sont nécessaires pour permettre à l'école de s'adapter à des problématiques singulières et complexes.

L'aide rééducative : Elle consiste à accompagner l'enfant dans la (re)construction de l'estime de soi, la (re)conquête du désir d'apprendre et/ou de l'autonomie, l'acceptation des règles et des contraintes, l'ajustement des conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles, dans un cadre stable et serein, afin de viser un meilleur épanouissement et plus d'efficacité en classe. Ce travail d'aide, individuel ou en petit groupe, nécessite un temps, un lieu et une relation spécifiques en dehors de la classe et sur le temps scolaire. Il est différent et complémentaire de celui des enseignants de la classe, de l'école, des autres membres du RASED et des interventions d'autres professionnels de l'aide et du soin.

La prévention : Les missions de prévention prévenante et précoce doivent être réaffirmées. Elles ne pourront avoir de sens que par la présence de la rééducatrice ou du rééducateur sur le terrain et sa proximité avec les équipes pédagogiques.

Le partenariat : La FNAREN demande la reconnaissance d'un temps institutionnel pour le partenariat, inclus dans nos missions. Elle demande un assouplissement du cadre temporel dans la journée et dans la semaine favorisant la coordination au niveau du RASED sur le temps scolaire, les concertations avec les enseignants, le travail avec les familles, la mise en place de groupes de réflexion autour des pratiques professionnelles, les rencontres avec les services de soins, les services sociaux, les associations et collectivités locales.

Plusieurs pistes sont envisagées pour les actions de communication à destination des médias, des élus, des parents, de l'opinion publique :

La réflexion menée ces dernières années par le comité scientifique de la FNAREN autour de la "Charte pour une école humaniste", les propositions qui en ont découlé, le travail qui se poursuit au sein de la fédération sur la question de la future formation spécialisée sont les points d'appui à partir desquels la FNAREN œuvrera cette année.

Le site de la FNAREN fnaren.fr continuera d'être un vecteur essentiel de communication. Il contribuera à une meilleure visibilité des actions locales, départementales et régionales de défense et de promotion des RASED. Relais de la vie fédérative de la FNAREN, il est un outil de lutte contre l'isolement des collègues. La réflexion pour son optimisation se prolongera.

La FNAREN poursuivra un travail partenarial coordonné avec les nombreux acteurs mobilisés autour de la refondation de l'école. L'objectif est de convaincre de la nécessité des RASED et de la rééducation à l'intérieur de l'école, le "tout pédagogique" et la bonne volonté ne pouvant seuls répondre à toutes les difficultés rencontrées par les élèves.

Elle s'associera à ces différents mouvements et proposera à ses partenaires de participer à des actions défendant l'idée d'une école émancipatrice et humanisante.

Différentes stratégies sont envisagées pour le travail en direction de ces derniers :

- Organiser des événements avec les associations professionnelles et autres comme la FNAME, l'AFPEN, l'AGEEM, l'ANCP, la FCPE, l'AGSAS, l'ICEM, le GFEN...
- Continuer à participer et à impulser des actions avec les organisations syndicales, en particulier dans le cadre du Collectif national RASED.
- S'associer à certaines manifestations organisées par différents mouvements : Appel des appels, AFEV, ATD Quart Monde, CEPEnfance, « Pas de 0 de conduite »...

La FNAREN continuera également ses actions de recherche, d'innovation et de formation par le biais de son congrès et de ses publications et poursuivra l'animation de la vie fédérative :

Le congrès national

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducatrices et les rééducateurs mais aussi d'autres professionnels. Il s'inscrit résolument dans une dynamique de recherche et d'évolution de la pratique rééducative.

Le XXXème congrès " L'enfant et les images...Du virtuel au réel *Quelles évolutions pour nos pratiques à l'école ?* » organisé par "l'Odyssée d'AREN" (AREN 33, 87, 47 et 64) se déroulera à Cenon (dans l'agglomération bordelaise) du 24 au 27 juin 2015.

Les publications

Notre revue nationale trimestrielle « *envie d'école* », reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif.

L'ERRE est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Un prochain numéro sur le thème du corps est en préparation.

Le numéro spécial "Actes du XXIXème congrès, Echirolles 2014" paraîtra en juin 2015.

Le film "Un parmi les autres" reste un outil essentiel et incontournable pour porter la parole des RASED et expliquer notre métier.

Une campagne de promotion de toutes les publications FNAREN sera menée tout au long de l'année.

La Recherche

La FNAREN s'est enrichie de l'appui d'un comité scientifique en 1999. Il est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prend en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, et plus largement professionnels de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, de la famille, de la santé, des services sociaux, de la justice... contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN, qui les associe à l'élaboration des numéros de l'ERRE.

Ces personnes sont sollicitées pour étayer la FNAREN dans ses actions de soutien et de promotion de l'aide rééducative.

Le forum du comité scientifique, temps de débat avec les adhérents, se tient durant le congrès.

Comme chaque année, en 2014 - 2015, une rencontre de travail sera proposée lors du CA de décembre.

La vie fédérative de la FNAREN

Elle est indispensable au fonctionnement démocratique de notre fédération. Elle s'appuie sur le travail et la réflexion menés dans chaque AREN, dont l'administrateur est le relais par sa présence au Conseil d'Administration. Elle vit aussi grâce au lien FNAREN-AREN.

En retour, les échanges et débats lors de ces réunions et les travaux menés en commissions (Finances, Congrès, Vie Fédérative, Communication, Publications, Partenariat, Comité scientifique...) permettent à chaque administratrice ou administrateur d'impulser de nouvelles actions, réflexions, recherches, formations dans son département. Ces commissions de travail peuvent évoluer en fonction de l'actualité.

La FNAREN veillera à faciliter la communication au plus près des adhérents.

La FNAREN réaffirme que chaque situation d'enfant en difficulté à l'école suppose la prise en compte de sa singularité dans une approche globale. Pour ce faire, bien loin de l'intervention ponctuelle ou en urgence, il faut prendre le temps de la rencontre, de l'observation fine, de l'écoute, à l'école, mais dans un cadre distinct de celui où s'exprime la difficulté ou la souffrance de l'enfant.

Elle est déterminée à agir et à lutter pour le maintien et le développement des aides spécialisées du RASED composé des trois catégories de professionnels spécialisés. Elle s'attache plus particulièrement à défendre et promouvoir l'aide originale et pertinente qu'est la rééducation.

Parce qu'apprendre ne va pas de soi pour tous et qu'une aide spécialisée peut tout changer pour un enfant,

Parce que nous affirmons que tous les enfants sont capables d'apprendre et de s'épanouir, à condition de créer un environnement scolaire bienveillant, dénué de pressions et de compétitivité, où la coopération et la co-réflexion sont au cœur des apprentissages,

Parce que le sort de chaque enfant est important,

Parce que les bouleversements que l'école a subis ces dernières années menacent l'avenir des enfants,

Parce que la Refondation de l'école en cours est un enjeu fondamental,

La FNAREN, tout en accompagnant et en renforçant les actions de ses partenaires, s'est engagée, s'engage et s'engagera résolument dans une politique de communication destinée à redonner aux RASED et aux aides apportées par les rééducatrices et les rééducateurs une place indispensable.

Paris, le 10 octobre 2014